

*JUSTIFICATION DU MAINTIEN OU DU
RETOURNEMENT D'UNE PRAIRIE
PERMANENTE : INTÉRÊTS RELATIFS D'UNE
PRAIRIE PERMANENTE ET D'UNE PRAIRIE
TEMPORAIRE — ASPECTS TECHNIQUES*

NOMBRE D'ÉLEVEURS EN FRANCE DISPOSENT DE PRAIRIES PERMANENTES DITES NATURELLES, COUVRANT SOIT UNE PARTIE, SOIT LA TOTALITÉ DE LEUR territoire. En certaines régions la prairie permanente a été bouleversée par les cultures fourragères semées, en d'autres moins ou pas du tout. La question a été, est et sera posée de savoir s'il est intéressant pour un éleveur de retourner des prairies permanentes et de les remplacer par d'autres fourrages. Quels critères techniques et socio-économiques permettent de choisir ?

A la lumière des connaissances amassées sur les divers types de production fourragère depuis vingt à trente ans, des éléments de réflexion peuvent être apportés aujourd'hui pour aider à des choix.

LA DIVERSITÉ DES PRAIRIES PERMANENTES

Au plan des aspects techniques, il convient d'insister tout d'abord sur le fait qu'il y a *des* prairies permanentes.

Une prairie permanente est un couvert végétal herbacé plus ou moins dense, dont l'implantation n'a pas été remise en cause depuis longtemps.

Ce long temps est très variable : il est lié à la géographie et à l'histoire socio-économique.

La variation avec la géographie.

L'œil du touriste agricole constate facilement qu'il y a des prairies permanentes :

— en fonds de vallée à sol humide, voire inondable, par exemple les oasis de verdure et de fraîcheur le long de la Charente et de petites rivières au milieu des terres de groies séchantes en Poitou ;

— en plaine ou collines, et il s'agit alors de prairies plus saines et accessibles comme en Nivernais ou Charolais ;

— en montagne, ce sont les alpages sur pentes raides ou plats perchés ;

— sous la forme de parcours sur les sols caillouteux et arides des grands causses, etc.

Il y a des faciès variés bien visibles qui dépendent du relief, du sous-sol et du sol, du climat.

Cela conduit à reconnaître :

— des surfaces qui jusqu'à ce jour ont été impossibles, très difficiles ou aléatoires à cultiver. Elles sont par cela même en herbe depuis très longtemps ; certaines sont même d'origine « naturelle » ;

— des surfaces où il a été plus facile de cultiver, et où la présence de l'herbe a été discontinuée selon l'histoire socio-économique récente.

La variation au cours de l'histoire.

La notion de prairie permanente, l'existence même de ces surfaces enherbées a varié au cours des temps historiques proches. Prenons quelques exemples :

a) *La zone sud des Monts Dôme.* La situation est décrite par P. LOISEAU dans son étude sur l'utilisation pastorale des zones de landes. En schématisant, se sont succédés :

- une époque de vaine-pâture par ovins aux XVIII^e et XIX^e siècles, jusque vers 1860, sur le sectionnal collectif : les landes étaient des pacages ;
- une mise en culture partielle, par lots, de 1860 à 1910 : la surface des pâtures a diminué au profit de la culture de céréales ;
- un retour de l'herbe aux dépens des céréales, lié à une expansion du cheptel bovin de 1900 à 1950. Ces surfaces herbagères sont exploitées :
 - en prés fauchés tout d'abord,
 - puis en pâture par les troupeaux individuels de bovins : ce sont des prairies entretenues,
 - enfin, à la suite d'une concentration des bovins sur les terres cultivées, les ovins reprennent une certaine importance et ces surfaces redeviennent des pacages ;
- une dégradation du couvert prairial de 1950 à nos jours par suite du déclin de l'élevage des ovins, aboutissant à des landes abandonnées dont la reconquête débute.

Les mêmes surfaces furent donc des parcours, des champs de céréales, des prés fauchés, des prairies pâturées, des landes abandonnées.

b) *La Lorraine.* En introduction à son étude de typologie et des potentialités fourragères de la prairie permanente en Meurthe-et-Moselle, ZANGIACOMI dresse un tableau d'évolution des cultures :

- jusqu'à la fin du siècle dernier, les prairies sont cantonnées dans les fonds de vallées. Le reste est cultivé en céréales ;

— à la fin du XIX^e siècle, comme en beaucoup de régions de France, par suite notamment de l'industrialisation et de la baisse du prix du blé, les terres sont « couchées en herbe » ;

— cette expansion de l'herbe ne cesse jusqu'en 1975, puis commence à s'inverser (en milliers d'hectares) :

	1892	1940	1975	1977
Surfaces labourées	288	161	118	122
Surfaces toujours en herbe ...	50	133	168	164

L'assainissement est moteur de cette récente évolution : les céréales réapparaissent.

c) *Dans l'Orne*, l'évolution récente est, elle aussi, significative :

	1960	1970	1974	1977
Surfaces labourées	134	107	130	148
Surfaces toujours en herbe ...	357	370	326	314

Selon les équilibres socio-économiques, et dépendant des techniques industrielles et agricoles, la notion de prairie permanente est fluctuante dans le temps à l'échelle historique contemporaine.

Il y a donc parmi les prairies permanentes :

- des permanentes obligatoires,
- des permanentes facultatives.

Ces dernières représenteraient environ 5 à 7 millions sur les 13 à 14 de couverts herbacés permanents de nos pays. Mais nos aïeux hésitaient moins à travailler les pentes grâce aux attelages d'animaux, aux terrasses... Combien de ces surfaces sont-elles justiciables d'interventions mécanisées de nos jours ? En vue d'un aménagement rationnel du territoire, cela mériterait d'être précisé. Peut-être y en a-t-il 3 à 4 millions d'hectares.

Le langage, avec des variantes régionales, traduit bien la diversité des types en introduisant une notion d'utilisation : pré, herbage, pacage, pâturage, parcours, alpages, landes, estives...

Dans une même région, selon les animaux élevés (ovins ou bovins), les modalités d'utilisation (fauche ou pâture), le niveau de fertilisation, la micro-topographie et les conditions écologiques, on observe des végétations à composition floristique et faciès divers. X. de MONTARD, par exemple, a bien montré la différenciation des prairies dans les Monts Dore selon le complexe milieu \times facteurs d'intervention.

Il y a donc bien *des* prairies permanentes. Ces situations différentes obligent à une réflexion adaptée pour définir au mieux l'intérêt de telles prairies dans le système fourrager d'une exploitation donnée.

LES PRAIRIES PERMANENTES, ÉLÉMENTS DU SYSTÈME FOURRAGER

Selon le complexe pédo-climatique où est située une exploitation et selon la spéculation animale (vache allaitante, bœufs, moutons, vaches laitières...), la prairie permanente intervient à 100 % ou à quelques % dans les systèmes de culture fourragère.

Dans le numéro 80 de la revue *Fourrages*, les systèmes fourragers de neuf exploitations laitières intensives installées en des régions différentes sont étudiés. Dans un seul des cas présentés, il n'y a pas de prairie permanente. Parmi les autres, la prairie permanente couvre de 8 à 100 % de la S.A.U. Elle sert à nourrir les génisses ou les laitières elles-mêmes.

En zone herbagère de plaine, la prairie permanente, lorsqu'elle est la base de la production fourragère, est ou peut être aisément complémentée par la prairie temporaire : en Pays d'Ouche par du ray-grass d'Italie de printemps pâturé, dans des fermes de Combraille par des dactyles-trèfles blancs... et (ou) par du maïs ensilé pour assurer les réserves d'hiver. Après des excès, la place de ce dernier a été définie de manière heureuse dans des fermes en Normandie, en Limousin ou ailleurs. A chaque fois s'est posée la question du retournement de certaines pièces.

Dans les fermes ayant 100 % de prairie permanente, il y a bien sûr des différences entre prairies à utiliser judicieusement pour bâtir un système. Par exemple, dans l'exploitation de Nebouzat (Puy-de-Dôme) citée dans l'article mentionné ci-dessus, il y a 25,5 ha mécanisables, fauchés et pâturés, fortement intensifiés, 4,5 ha non mécanisables pâturés et 6 ha de pacages éloignés de l'exploitation, mais mécanisables, utilisés pour les génisses. Ces situations complémentaires sont classiques en toutes régions herbagères de Normandie, de l'Est... Dans les Pyrénées, M. DURU et A. LANGLET étudient les relations d'exploitation entre les différentes prairies permanentes (prés et pâturages de vallées, pâturages de demi-altitude, estives) et les possibilités d'optimisation de ces ensembles.

Le cas des couverts permanents des zones « marginales », et notamment des parcours d'altitude (qui portent différents noms) dépendant d'habitats moins élevés, revêt une importance particulière par les surfaces en jeu (3-4 millions d'hectares), la nécessité de maintien de populations et paysages, le potentiel qu'ils représentent.

Des efforts importants ont été faits pour étudier :

— la typologie de ces prairies dans certaines zones et, à titre d'exemple, de méthodes : Monts Dore, Margeride, Cézalier, Vosges, Garrigues de Montpellier... ;

— les moyens d'amélioration « douce » des surfaces végétales : action de la fertilisation, du chargement de divers animaux, du complexe d'exploitation en fait, par exemple sur la nardaie des Monts Dore par P. LOISEAU ; transformation des callunaies et fougères par les mêmes moyens confortés par certains broyages par X. de MONTARD et autres en Forez, Monts Lacaune... ;

— les potentialités de production ;

— la situation de ces montagnes, estives, alpages, parcours, etc., par rapport aux prairies permanentes déjà mieux entretenues, plus mécanisables souvent, ou de prairies temporaires et/ou cultures annuelles pour constituer des systèmes fourragers efficaces (études du S.E.I.-I.N.R.A. en Cézalier, de l'A.R.E.R. d'Auvergne, autres exemples déjà cités).

Le cas du parcours des Causses (étudié notamment au Domaine I.N.R.A. de La Fage : exploitation du parcours seul, ou positionnement du parcours par rapport aux cultures) semble sortir du sujet pour ceux qui vivent dans la grasse herbe de Basse-Normandie, mais en fait l'esprit est le même. Sous l'impulsion notamment du Service Agronomique des Caves de Roquefort et des C.E.T.A. de l'Aveyron, une éclatante révolution fourragère a réussi dans les zones à lait des Causses : la fonction de parcours a été réduite à un faible complément par rapport à la prairie temporaire. Au contraire, en Causses du Quercy, avec une spéculation à viande qui s'y prête mieux, le parcours continue à être un élément important du système aux côtés de la prairie temporaire.

Dans ces zones « marginales », la réflexion sur la place optimale des éléments fourragers permanents ou non est à faire bien sûr à l'échelle de l'exploitation individuelle, mais aussi et pour beaucoup parfois à l'échelle d'un territoire.

D'une manière générale, le choix de valoriser la prairie permanente en place ou de la remplacer, au moins en partie, par des fourrages semés doit résulter d'une réflexion sur ce que doit être le système fourrager optimal dans le complexe pédo-climatique et pour la spéculation animale choisie (les deux étant liés par la production fourragère possible). Ceci où que ce soit.

Tout changement (avec ou sans retournement) ne peut être qu'inscrit dans un aménagement global. Des étapes peuvent être aménagées (voir l'esprit du colloque sur les systèmes fourragers organisé par l'I.T.C.F., les publications dans *Fourrages* de chercheurs ou praticiens, etc.).

La prairie permanente est un élément disponible comme la prairie temporaire, le ray-grass d'Italie, le maïs... Elle est en place sur de vastes surfaces.

En vue de l'établissement de son système fourrager, l'éleveur est amené à choisir les actions techniques à exercer sur cette prairie permanente : amélioration *in situ* ou remplacement.

LES ACTIONS TECHNIQUES EN VUE DE MODIFICATIONS

Appréciation de la prairie permanente disponible

C'est la première démarche.

1. Au niveau régional.

Au niveau d'une région, une analyse :

- des conditions climatiques,
- des peuplements phytosociologiques,
- des conditions écologiques caractéristiques de ces peuplements (sol, eau...),
- des aptitudes écologiques des espèces : nitrophilie, résistance au pied, etc.,
- des valeurs pastorales des peuplements : indice pastoral spécifique × importance relative des espèces,
- des productions atteintes dans la pratique actuelle et après amélioration (estimation d'après les performances animales, prélèvement dans des essais de fertilisation...),

permet de caractériser :

- les peuplements prairiaux et leur milieu,
- leur intérêt actuel et les possibilités d'amélioration.

Le niveau de synthèse, de combinaison des appréciations auquel sont arrivés les spécialistes, l'intégration notamment de mesures ou estimations de production et de potentiel, permettent aujourd'hui d'offrir des possibilités de typologie concrète. Deux exemples permettent d'illustrer :

— dans les estives des Monts Dore, X. de MONTARD et L. GACHON, par des études écologiques et floristiques, par l'observation des modalités d'exploitation, en utilisant des mesures de production et des résultats d'amélioration obtenus par ailleurs, ont défini quatre catégories de surfaces pastorales accessibles à une amélioration. Les espèces présentes, les

modalités techniques améliorantes à appliquer ont été répertoriées. Les auteurs ont indiqué la production potentielle selon la conduite de l'exploitation, pâturage libre ou parcage... Une carte est établie et guide donc l'intervenant ;

— en Meurthe-et-Moselle, ZANGIACOMI et les enseignants de l'E.N.S.A.I.A. ont utilisé l'indice écologique, la valeur pastorale, une classification floristique et des mesures de production dans des essais de fertilisation. Avec ces paramètres, ils ont décrit sept groupements prairiaux principaux sur la base du régime hydrique et des groupements secondaires sur la base de la fertilité des sols et du mode d'exploitation, en fait du niveau d'intensification. Ils évaluent les potentiels.

De telles démarches ne donnent pas des résultats en valeur absolue, mais fournissent une base indicatrice pour des choix :

- action impossible sans assainissement,
- action possible par maîtrise de l'évolution de la flore, jusqu'à un certain niveau de production,
- ce niveau étant connu, choix entre remplacement ou maintien, choix d'un mode de complémentatjon (prairie pérenne et/ou fourrages annuels).

La vitesse probable de l'évolution n'est pas estimée, et pourtant ce facteur a beaucoup d'importance.

(Des travaux de ce type, ou moins évolués car plus anciens, ont été réalisés en diverses régions : Cézalier, Margeride, Normandie, Vosges... par des chercheurs du C.E.P.E., de l'I.N.R.A. ou de diverses Universités ou Écoles à l'occasion de thèses. Ils constituent une base à valoriser.)

2. Au niveau de la parcelle individuelle.

L'observation du sol, de l'humidité, de la flore..., permet de situer la parcelle par rapport à ce qui est connu au plan régional et donc le niveau de l'effort à engager pour un niveau probable de résultats.

Il est notamment capital de déterminer s'il y a nécessité ou non d'assainissement, quelle technique on peut ou doit appliquer, quelle suite il faudra donner pour valoriser cet investissement.

En effet, le passage à une certaine intensification entraîne une mise à l'herbe plus précoce en général sous l'action de la fertilisation azotée notamment, et des actions mécanisées (ensilage, fertilisation...) conjointes : le sol doit « porter » suffisamment.

A titre d'exemple d'un suivi différent selon les investissements consentis, on peut citer les travaux du S.E.I. de l'I.N.R.A. dans les marais de Charente-Maritime. Le drainage est possible par rigoles, par cultures en ados, par pose de drains en profondeur : le niveau technique choisi et son coût entraînent comme possibilité de résultats et comme nécessité pour assurer une rentabilité soit l'utilisation de la prairie permanente améliorée (et complétée par d'autres cultures), soit la culture de céréales.

Que peut-on attendre en fait de l'amélioration d'une prairie permanente sans retournement ?

EXEMPLES DE RÉSULTATS D'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION DE PRAIRIES PERMANENTES, SANS REMPLACEMENT BRUTAL DE LA FLORE, SOUS L'ACTION DE TECHNIQUES DE CONDUITE

De nombreux exemples sont fournis par la littérature (depuis les premiers numéros de la revue *Fourrages* notamment), que ce soit par des organismes de fertilisation, l'I.N.R.A., l'I.T.C.F., etc. Une mise au point avait été faite par un groupe de travail dont R. LAISSUS fut le porte-parole, à l'A.F.P.F., en 1974.

Quelques cas sont démonstratifs de principes généraux.

1. Au Pin-au-Haras

a) Sur prairie de mauvaise « qualité », où le ray-grass anglais constitue moins de 5 % de la flore initiale, en appliquant une fertilisation N, P, K 80 - 60 - 80, il faut attendre cinq ans pour que les rendements deviennent significativement supérieurs.

L'évolution de la flore est sensible à partir de la quatrième année, elle se simplifie plus vite ensuite. Au bout de dix ans, le ray-grass anglais représente 14 % de la flore, le rendement en matière sèche est égal à 140 % de celui du témoin (+ 40 %), la mise à l'herbe est plus précoce.

Il y a donc une évolution lente, avec même un temps de latence. Mais en fait, il y a amélioration progressive et le résultat est très positif en dix ans.

b) Un changement brutal de fertilisation sur cette prairie déjà améliorée (passage à 320 - 120 - 120 de N, P, K) provoque une nouvelle et rapide réaction : sur trois ans, la production devient égale à 200 % de celle du même témoin.

Il y a donc une possibilité d'évolution par étapes.

c) Sous le même climat, à quelques centaines de mètres l'un de l'autre, avec les mêmes fertilisations et protocoles, deux essais ont été conduits :

- l'un sur terrain léger sur sous-sol calcaire avec une flore initiale de ray-grass anglais, dactyle et fléole ;
- l'autre sur sol argileux sur sous-sol gréseux, avec une flore initiale de ray-grass anglais, houlque laineuse et vulpin des prés.

Dans le premier cas, l'augmentation de production de matière sèche par an a été de 30 % (6,8 t à 8,7 t) par rapport au témoin tandis qu'elle était de 60 % dans le second cas (6,6 t à 10,9 t) et atteignait un niveau plus élevé que dans le premier.

A effort égal, le résultat est donc bien variable selon la prairie et son micro-milieu. L'intérêt d'une action par évolution est donc plus ou moins grand : on peut être conduit à préférer pour certaines parcelles un retournement afin d'installer des productions fourragères complémentaires.

d) Dans ces essais, les parcelles qui recevaient 240 unités d'azote ont produit irrégulièrement, mais en augmentation nette pendant quatre ans environ, avant d'augmenter régulièrement et d'atteindre un palier (faune et flore tendaient à un nouvel équilibre).

e) Globalement, à fertilisation identique, la prairie permanente se stabilise à un niveau de production comparable à celui des prairies temporaires de graminées pérennes.

2. L'ensemble des résultats de l'I.N.R.A., du S.P.I.E.A., de l'I.T.C.F. regroupés par R. LAISSUS, soulignent qu'avec des flores très différentes, on peut obtenir de bons résultats, comparables en pourcentage de progrès et en niveaux atteints. Cependant les prairies en question avaient pour la plupart un bon niveau de production en exploitation traditionnelle : les parcelles témoins fournissaient au moins 6 t de matière sèche.

Les productions totales de matière sèche par an (encore trop utilisées seules) ne constituent bien sûr qu'un critère très relatif de l'intérêt d'une transformation : la répartition de la production dans le temps, sa qualité doivent être prises en considération. Ainsi, dans un exemple, on a pu produire 10 t d'herbe à base d'agrostis, certainement mal consommée par les animaux. La fertilisation azotée (sur permanente comme sur temporaire d'ailleurs) avance en fait la mise à l'herbe : on obtient la même masse d'aliment plus précocement.

3. Dans le réseau I.T.C.F., de 1967 à 1972, en cinq lieux, les prairies permanentes ont été comparées à une fétuque élevée (Manade).

En moyenne, les deux types de prairies produisent de manière comparable (la différence en faveur de la fétuque élevée n'est pas significative). Les proportions de repousse en été sont cependant différentes : la fétuque apporte + 2 % après exploitation de type pâture (ce qui est négligeable), + 11 % suite à un ensilage, et + 6 % après foin.

4. Des études réalisées par le S.E.I. à Marcenat, dans le Cantal, montrent là encore que la production de la prairie permanente est très comparable à celle de la fléole, du dactyle... Mais en été le dactyle produit plus :

Dactyle Floréal 3,5 t de matière sèche sur un 2^e cycle après foin
Prairie permanente . 2,6 t de matière sèche sur un 2^e cycle après foin

Prairie permanente,

Dans les marais de Rochefort-sur-Mer, le S.E.I. de l'I.N.R.A. a montré que là encore la prairie permanente peut produire beaucoup plus :

100 N 60 P 60 K	+ 60 % de M.S./ha/an
160 N 120 P 120 K	+ 90 % de M.S./ha/an

Le potentiel global est comparable dans ces conditions à celui de la fétuque élevée (13,7 t/ha/an M.S. de moyenne sur cinq ans, alors que celui de la prairie permanente est de 12,0 t). Mais les répartitions sont différentes : en exploitation « fauche » la prairie permanente fournit deux coupes et pas de repousse ; la fétuque élevée procure deux repousses de 1,5 t environ en septembre et novembre. Sous irrigation, la fétuque élevée reste plus productive en arrière-saison (+ 30 % en septembre, + 100 % en novembre). Des résultats obtenus par des éleveurs en « marais » inondable de bord de Charente mettent aussi en évidence un intérêt de la fétuque élevée en juillet, août et septembre.

L'intérêt complémentaire de certaines graminées pérennes semées apparaît donc plus ou moins nettement en diverses situations en été. Au printemps, des décalages de précocité sont également utilisables.

(En fait, les références comparatives sont rares en ce qui concerne la production et les aspects concrets de l'étalement des productions. Il y a une lacune à combler par région).

5. Études avec animaux

Des exemples extrêmes peuvent être rappelés :

a) En Corse : Dans la vallée du Golo, par broyage, fertilisation N P K et gestion du troupeau, le C.E.P.E. a transformé un parcours à cistes en une prairie nouvelle à trèfle souterrain, ray-grass anglais et dactyle ; de 0,2 à 0,4 ovin à l'hectare, le chargement est passé à 5 à 6. L'I.N.R.A. a obtenu des résultats comparables dans la région de Corte.

b) Dans l'Orne, le Cézalier (Cantal), les Marais de l'Ouest, des démonstrations convaincantes ont été effectuées et récapitulées par BÉRAN-
prairie temporaire.

GER, JEANNIN, MULLER dans *Fourrages* en 1974, déjà. Par cloisonnement, maîtrise du chargement, apport d'azote (150-200 unités), drainage et irrigation en marais, les croûts de poids vif à l'hectare sont passés de 200-300 kg/ha à 500-700 kg.

Par ailleurs, l'adjonction de prairie temporaire au Cantal et dans les marais a amélioré la sécurité et le rendement total du système.

Des comparaisons de systèmes à base de prairie permanente et avec complémentation plus ou moins importante par des prairies temporaires pérennes et/ou des annuelles méritent d'être réalisées, ne serait-ce que par le biais de calculs de modèles.

Il est certain que la transformation par soins culturaux (dont rythme d'exploitation et chargement notamment) de prairies permanentes donne en général de très bons résultats, même si au plan du végétal ils peuvent être inférieurs à ceux de prairies temporaires pérennes. Un avantage essentiel sur plusieurs années est qu'il n'y a pas de retournement, en conséquence moins de frais et pas d'arrêt de production ou risque de dégradation par piétinement. Un choix de la vitesse de progression peut être fait en modulant le niveau de fertilisation par étapes.

Il y a des limites au succès. La réaction de la prairie elle-même peut être faible ou lente, ou conduire à des flores de faible valeur alimentaire (agrostis riche en stolons de surface). Sur de bons sols sains, le progrès relatif n'est pas forcément le plus élevé, on peut y obtenir de meilleurs résultats avec des plantes semées. A partir d'un certain niveau d'investissement, l'élevage ne rentabilise pas l'effort et doit céder la place à d'autres spéculations. Dans des milieux où la prairie permanente est très étendue (marais, plaines du Nivernais...) mais où les étés sont très marqués, l'irrégularité de la prairie permanente nécessite à coup sûr une complémentation. Celle-ci est utile même en zone océanique fraîche ou montagne arrosée.

La dualité prairie permanente-prairie temporaire, pérenne ou de ray-grass d'Italie, pour l'étalement de la production, la sécurité du pâturage est très fonctionnelle. La dualité avec les fourrages annuels (notamment maïs)

et la trinité « prairie permanente - prairie temporaire - fourrage annuel » est elle aussi efficace. Un raisonnement du système est alors indispensable.

Une prairie permanente « intensifiée », « cultivée », se traite en fait comme une temporaire, il y a continuité entre ces peuplements végétaux.

REPLACEMENT DE LA FLORE

Comment apporter des modifications profondes, rapides quand il y en a besoin ; le retournement est-il le seul moyen ?

Le peuplement végétal peut être remplacé à la suite d'un travail mécanique superficiel du sol. Cela peut être moins difficile à réaliser qu'un labour en certains sols. Ces techniques ont été expérimentées en divers lieux et moments.

Le remplacement de la flore peut également être assuré par destruction chimique puis ressemis.

a) Destruction totale : le changement est aussi radical et important qu'après un labour ou travail superficiel du sol. Mais l'utilisation du nouveau couvert peut être plus rapide car la portance du pied des animaux est assurée.

b) Destruction partielle : cela permet l'introduction d'un cultivar plus intéressant que l'écotype naturel (plus souple d'exploitation, plus résistant aux rouilles, plus productif...) dans la végétation en place. C'est notamment avec le ray-grass anglais, vigoureux d'installation face à une compétition des autres végétaux, que ceci peut se faire dans la plupart des cas (il est présent dans la plupart des prairies permanentes françaises bien situées).

Les ressemis doivent bien sûr faire intervenir des espèces judicieusement choisies en fonction des besoins d'alimentation du troupeau, du milieu, du système fourrager en fait...

CONCLUSIONS

Maintien ou retournement d'une prairie permanente ? Intérêt relatif de prairies permanentes et prairies temporaires selon un point de vue technique ? A cette double question initiale, nous pouvons conclure en soulignant :

1. Une telle décision ne peut se prendre valablement :

— qu'après un examen du potentiel des prairies permanentes dont on dispose. Elles sont obligatoires ou elles sont facultatives. Dans ce dernier cas, l'état de départ laisse sceptique sur le futur, ou bien au contraire on peut espérer une évolution intéressante par apport de soins (fertilisation, exploitation par les animaux...);

— qu'après une réflexion sur l'équilibre global de l'exploitation : prairies - cultures de vente existantes ou possibles. (DELCURE et LE STANG signalent que les éleveurs à viande de l'Eure ont le choix entre augmenter le chargement des herbages par augmentation du cheptel, ou par diminution des surfaces fourragères et augmentation de celle des cultures de vente, le deuxième mode étant plus bénéfique en 1974);

— qu'après réflexion sur le système fourrager et son évolution possible. Le potentiel exploitable des prairies suffit-il ? Le temps d'évolution peut-il être limitant ou bénéfique ? La complémentarité des défauts peut-elle se faire avec la prairie permanente elle-même (parcelles différentes, ensilages, adaptation du rythme du troupeau...) ou faut-il d'autres cultures ? Dans ce cas, quels types et quantités de prairies temporaires à pâturer, de temporaires et/ou de fourrages annuels, en appoint pour les réserves, faut-il ?

2. Le retournement ou le maintien d'une prairie permanente ne se réduit pas à une opposition d'emploi des différentes cultures, mais au contraire conduit souvent à la notion de complémentarité des cultures. La prairie permanente peut tout fournir ou laisser une place plus ou moins grande aux semis.

(Il est évident que le bon sens doit primer lors du remaniement des sols pour cultures : un maïs dans une parcelle inondable l'hiver, des labours en zone sensible à l'érosion sont à éviter.)

3. Il y a en France un très grand potentiel qui dort dans les régions herbagères et non négligeable dans les zones dites marginales de montagne, landes, parcours ou marais.

Ce potentiel est sous-utilisé jusqu'à présent, bien que les connaissances diffusées il y a déjà vingt ans par l'A.F.P.F. notamment (voir les premiers numéros de *Fourrages*) auraient dû permettre une valorisation sans retournement de beaucoup de surfaces de prairies accessibles.

Il y a maintenant des certitudes, des démonstrations sur la valeur de différentes techniques (transformation évolutive, sursemis, retournement...) et la façon d'aborder le système de production d'une exploitation.

Des étapes peuvent être appliquées dans l'évolution, si besoin est.

Maintien à 100 % ou combinaisons judicieuses de maintien et retournement (changement brutal de peuplement végétal en fait), les éléments d'intensification raisonnée existent. Il faut pour les choisir abandonner les mythes.

Quels seront les moteurs de cette intensification progressive ? Cette richesse enfouie intéresse-t-elle vraiment la collectivité, les éléments dirigeants et les groupements organisés ? Les individus ont-ils toujours un intérêt immédiat à l'extérioriser ? Le peuvent-ils ?

A terme, l'inéluctable extension des cultures de grains énergétiques et protéagineux transformera certainement une partie des prairies permanentes en champs. Les autres pourront constituer, dûment intensifiées et complémentées par les autres fourrages (prairies temporaires pérennes et fourrages annuels à haute capacité), une base pour fabriquer les produits issus des ruminants. En complément, ces mêmes prairies temporaires pérennes et fourrages annuels de haute capacité permettront certainement un élevage en zones de cultures, élément de maintien de fertilité et source d'autonomie.

P. MANSAT,

*Station d'Amélioration des Plantes Fourragères,
I.N.R.A., Lusignan.*